

MÉDIATION
CULTURELLE
EN PROVENCE:

VERS DE
NOUVELLES
SYNERGIES.

Les rencontres du réseau PAC
au Frac Sud
le 3 décembre 2024

Crédits et remerciements

Crédits de remerciements

Coordonnée par PAC — Provence Art Contemporain, la démarche de diagnostic et de concertation pour la médiation culturelle dans le cadre des SODAVI est soutenue par un groupe de travail regroupant divers membres du réseau PAC ainsi que des acteur-ices de l'art contemporain en Provence.

Cette démarche a bénéficié du financement du ministère de la Culture – DRAC PACA dans le cadre des crédits SODAVI - Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels.

PAC — Provence Art Contemporain est soutenu dans l'ensemble de ses actions par la DRAC PACA, la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône, et la Ville de Marseille.

Le réseau PAC remercie vivement l'ensemble des personnes ayant contribué à l'organisation et au succès de cette journée professionnelle :

Nathalie, pour son accueil et sa participation en introduction,
Dany, pour sa modération et son animation tout au long de la journée,
BLA!, et plus particulièrement Lucine (coordinatrice générale), ainsi que les membres du conseil collégial pour leur soutien continu à la médiation en arts contemporains,

Les intervenantes :

Margot Bareyt, pour sa conférence enrichissante sur les publics de proximité et l'évolution des pratiques de médiation culturelle,

Les membres de BLA!, notamment Pauline Lavin-Ducadet, pour la présentation de l'association et ses actions nationales,

Les participant-es aux ateliers de l'après-midi, pour leurs contributions constructives aux échanges et à la réflexion sur la médiation dans le secteur des arts visuels,

Enfin, nous remercions la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAC PACA), Le FRAC SUD pour leur accueil, ainsi que BLA! pour leur engagement à faire vivre cette journée de réflexion et d'échange, qui, nous en sommes convaincu-es, ouvrira de nouvelles perspectives pour la médiation dans le secteur des arts visuels.

Provence Art Contemporain / PAC
20 rue Saint Antoine - 13002 Marseille
contact@p-a-c.fr
www.p-a-c.fr

Retrouvez toutes nos actualités sur la page « actions du réseau » de notre site internet

Provence Art Contemporain / PAC est membre du CIPAC

Sommaire

Introduction.....	4
1. Présentation de la Journée et des Objectifs.....	6
2. Présentation de BLA!.....	8
3. Conférence de Margot Bareyt-Publics de proximité. La médiation culturelle et l'inclusivité Problématique et renversement des schémas traditionnels Droits culturels et impact des pratiques	9
4. . Cycles d'expériences liées à l'adolescence	10
5. Impact des projets participatifs.....	11
Conclusion	12
Annexes : Compte-rendu des ateliers.....	13

Introduction

La "Journée professionnelle de la médiation FRAC" du 3 décembre 2024 a constitué un moment clé de rencontre et de réflexion pour les professionnel·les de la médiation culturelle. Organisée sous l'égide des Schémas d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI) coordonné par PAC et en collaboration avec le FRAC Sud, cette journée a permis de dresser un état des lieux du secteur des arts visuels en Provence, tout en ouvrant un espace d'échanges pour penser les pratiques de médiation à l'avenir. L'événement, conçu autour de conférences et d'ateliers pratiques, a abordé les défis contemporains de la médiation culturelle, notamment les enjeux liés à la proximité des publics, leur participation active et la transformation des relations traditionnelles entre médiateur·ices et publics.

Les discussions ont porté sur la nécessité de redéfinir le rôle des médiateur·ices culturel·les dans un contexte où la culture devient un vecteur d'inclusion sociale et de reconnaissance des droits culturels.

PAC — Provence Art Contemporain

Le réseau PAC est le coordinateur principal de cette démarche de diagnostic et de concertation pour le développement des arts visuels dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Organisateur central des rencontres et des événements liés au SODAVI, PAC soutient les actions de médiation et les projets collaboratifs entre artistes, structures culturelles et institutions.

Le FRAC Sud

Le FRAC Sud, accueillant la journée professionnelle de médiation, est un acteur clé dans le soutien aux arts visuels contemporains en région. Ce centre d'art est dédié à la diffusion et à la valorisation des œuvres d'art contemporain, en particulier dans le cadre de la médiation avec les publics. Le FRAC Sud a offert ses espaces et ses ressources pour faciliter la tenue de cette journée, enrichissant ainsi les échanges par son engagement constant envers la démocratisation de la culture.

BLA!

L'association BLA!, présente par la voix de sa coordinatrice générale Lucine, est un acteur central du secteur de la médiation en arts contemporains. En fédérant les médiateur·ices culturel·les et en organisant des événements à l'échelle nationale, BLA! œuvre pour la reconnaissance des métiers de la médiation et la mise en réseau des professionnel·les du secteur.

Intervenant-es & Modération

La journée a été modérée par Dany, qui a orchestré les différents temps de la journée, assurant une fluidité dans les échanges et permettant à chaque intervenant-e de partager ses expériences et perspectives.

Margot Bareyt (Labo des Cultures) a animé une conférence sur les enjeux de la médiation avec les publics de proximité, abordant notamment les questions d'inclusivité et de participation active des publics dans les projets culturels.

Pauline Lavin-Ducadet (BLA!) a présenté les objectifs de l'association et la manière dont elle soutient les professionnels de la médiation à travers des actions de formation, des rencontres et des discussions collectives.

Les participants aux ateliers de l'après-midi ont contribué activement aux échanges sur des thématiques spécifiques, apportant des retours pratiques et des idées novatrices pour la médiation dans les arts visuels.

Qu'est ce que le SODAVI ?

Qu'est-ce que les SODAVI ?

Le Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI) est un dispositif initié en 2015 par le Ministère de la Culture, dans le cadre des politiques publiques en faveur des arts visuels. Chaque région de France est invitée à élaborer et à mettre en œuvre son propre schéma, sous l'impulsion des DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles), pour créer des dynamiques de concertation avec les acteur-ices locaux-ales du secteur des arts visuels.

L'objectif du SODAVI est de favoriser une réflexion collective entre les acteur-ices de terrain, qu'ils soient artistes, structures culturelles, institutions ou élu-es. Ce processus permet de dresser un état des lieux précis du secteur, d'identifier les besoins spécifiques et de proposer des recommandations pour un développement équilibré et durable des arts visuels. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette démarche est coordonnée par le réseau PAC.

1. Présentation de la Journée et des Objectifs

L'introduction de la journée a été marquée par les remerciements de Nathalie, qui a exprimé ses regrets quant à l'absence de Myriam Oujarra, directrice du FRAC, souffrante ce jour-là. Nathalie a souligné l'importance de cet événement, dédié à la médiation culturelle, et a salué la participation active des nombreux-ses professionnel·les présent·es. La journée était dédiée à l'analyse du secteur des arts visuels et visait à fournir des pistes concrètes pour son développement futur. Daisy, la coordinatrice de PAC, a pris la parole pour détailler les objectifs spécifiques de la rencontre.

Objectifs :

- Réaliser un diagnostic de la situation actuelle du secteur des arts visuels en Provence.
- Proposer des solutions et des orientations stratégiques pour les années à venir.
- Créer un espace de dialogue pour les professionnels de la médiation, afin d'échanger des bonnes pratiques, des expériences et des idées novatrices.

Le programme de la journée a été divisé en deux parties : une première dédiée aux interventions en plénière, suivie d'ateliers en petits groupes pour approfondir certaines problématiques spécifiques. Cette structuration a permis à chacun·e de participer activement et de tirer profit des échanges.





2. Présentation de BLA !

L'association BLA! a joué un rôle central dans l'organisation de la journée. Lucine coordinatrice générale, a expliqué le fonctionnement de cette organisation professionnelle créée en 2017. BLA! regroupe aujourd'hui 80 structures et 50 professionnel·les individuel·les à travers toute la France. L'association se caractérise par un mode de gouvernance collégiale, avec un conseil d'administration composé de 12 membres, qui se réunit régulièrement pour définir les orientations et les actions de l'association.

Missions et objectifs de BLA! :

Fédérer les médiateur·ices et structures culturelles autour de projets communs.

Partager des ressources et des bonnes pratiques pour renforcer les compétences des médiateur·ices.

Participer à la reconnaissance des métiers de la médiation, en particulier à travers des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics.

Organiser des événements et des journées professionnelles pour permettre des échanges enrichissants entre les acteur·ices du secteur.

Lucine a également insisté sur la nécessité de valoriser les médiateur·ices en tant qu'acteur·ices à part entière de la chaîne culturelle, avec une reconnaissance tant professionnelle que salariale.

Elle a annoncé que BLA! travaillait étroitement avec la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) et faisait partie du conseil d'administration du CIPAC (Comité Professionnel des Activités de la Culture).



3. Conférence de Margot Bareyt - Publics de proximité

La médiation culturelle et l'inclusivité

Margot Bareyt, du Labo des Cultures, a pris la parole pour discuter de la notion de "publics de proximité" et de son importance dans le cadre de la médiation culturelle. Elle a introduit le concept de "médiation culturelle avec les publics", insistant sur le fait que la médiation ne doit pas être un acte paternaliste mais une démarche collaborative.

Points essentiels :

La médiation doit être perçue comme un moyen de créer des liens sociaux et culturels, en rapprochant les publics des institutions culturelles.

L'implication des publics dans la conception des événements culturels est essentielle pour leur faire sentir qu'ils ont une place dans la vie culturelle.

Problématique et renversement des schémas traditionnels

Margot a également abordé le défi de repenser le rôle des médiateur-ices dans une société où les publics deviennent de plus en plus actifs et exigeants. La médiation culturelle ne doit plus se limiter à l'accompagnement, mais devenir un vecteur d'autonomisation des publics. Elle a rappelé la citation de Benjamin Franklin : « Tu me dis, j'oublie, tu m'enseignes, je me souviens, tu m'impliques, j'apprends. »

Points clés :

La médiation doit évoluer d'un rôle informatif à un rôle participatif, où les publics sont invités à co-créeer l'expérience culturelle.

L'implication des publics, notamment à travers des projets participatifs, permet de transformer les relations entre médiateur-ices et spectateur-ices en véritables partenariats.

Droits culturels et impact des pratiques

Margot a souligné que l'un des fondements de la médiation culturelle moderne réside dans la reconnaissance des droits culturels, notamment à travers la Déclaration de Fribourg (2007). Selon cette déclaration, chaque individu a droit à la culture et à la participation à la vie culturelle, ce qui implique une prise en compte active des identités et des communautés dans les projets de médiation.

Droits culturels :

- Choisir son identité culturelle ;
- Connaître et voir respecter sa propre culture et d'autres cultures ;
- Accéder aux patrimoines ;
- Se référer (ou non) à une ou plusieurs communautés culturelles, ainsi que d'autres cultures ;
- Participer à la vie culturelle ;
- (S') éduquer et (se) former dans le respect des identités culturelle, participer à une information adéquate, participer au développement de coopérations culturelles.

Ces droits doivent être au cœur de chaque projet de médiation pour garantir une véritable inclusion.

4. Cycles d'expériences liées à l'adolescence

Dans cette section, Margot a présenté le travail mené par le Labo des Cultures sur un cycle d'expérimentation dédié aux comités culturels de jeunes. Ce projet a pour objectif d'encourager l'implication des adolescent-es dans la création, la programmation et l'animation d'événements culturels.

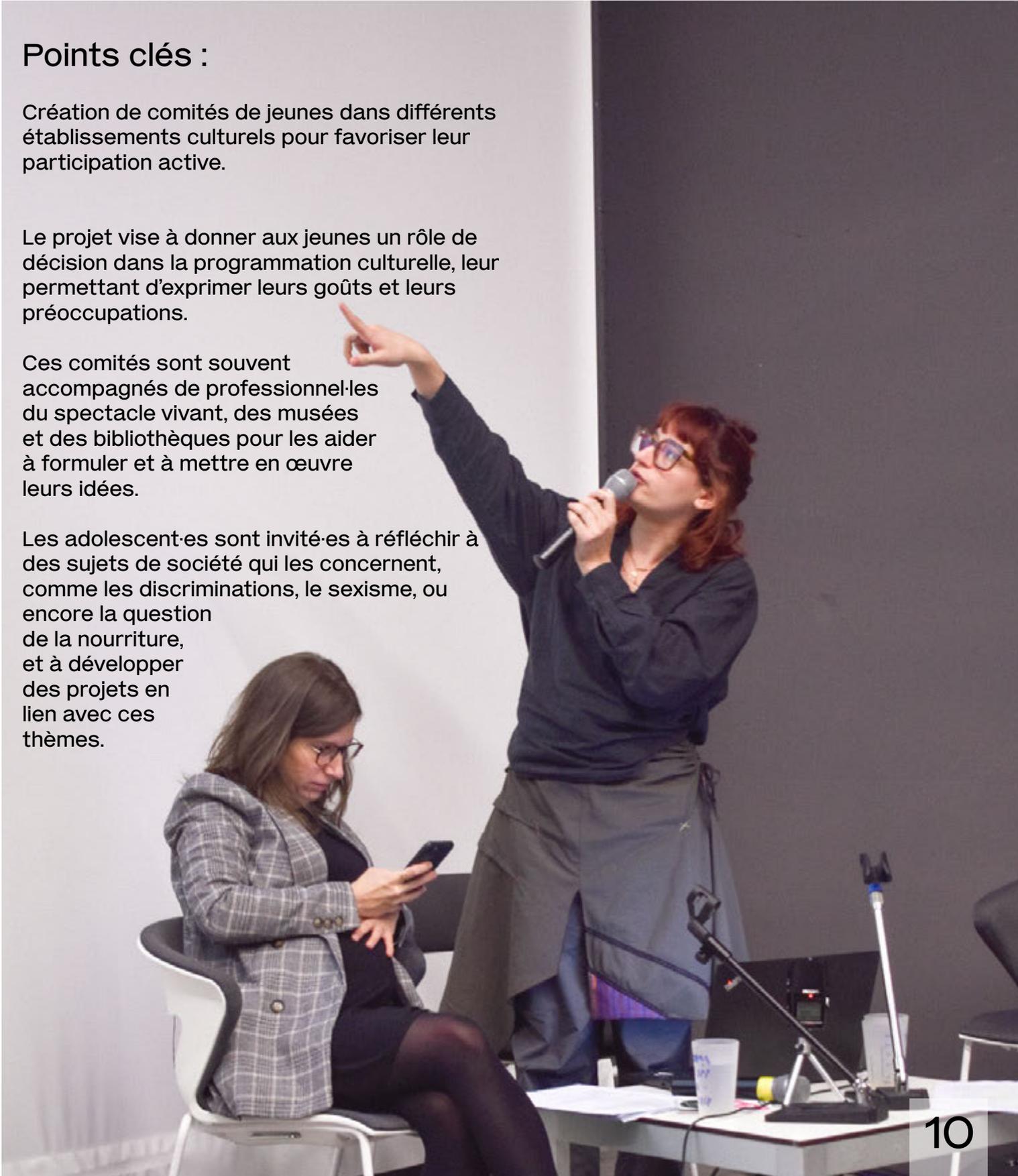
Points clés :

Création de comités de jeunes dans différents établissements culturels pour favoriser leur participation active.

Le projet vise à donner aux jeunes un rôle de décision dans la programmation culturelle, leur permettant d'exprimer leurs goûts et leurs préoccupations.

Ces comités sont souvent accompagnés de professionnel·les du spectacle vivant, des musées et des bibliothèques pour les aider à formuler et à mettre en œuvre leurs idées.

Les adolescent-es sont invité-es à réfléchir à des sujets de société qui les concernent, comme les discriminations, le sexisme, ou encore la question de la nourriture, et à développer des projets en lien avec ces thèmes.



5. Impact des projets participatifs

Les projets participatifs ont été présentés comme une réponse aux défis de la médiation contemporaine. En impliquant les jeunes et d'autres publics dans le processus de création, de programmation et d'animation, les institutions culturelles peuvent renforcer les liens sociaux et accroître leur fréquentation.

Impact des projets participatifs :

- Renforcement de l'estime de soi et de la coopération chez les participant-es.
- Valorisation des jeunes, qui deviennent des ambassadeur-ices actif-ves des projets.
- Augmentation de la fréquentation des institutions grâce au bouche-à-oreille et à la participation active des publics.



"Randome future" des jeunes du Labo Jeune Floiracais © Instagram @lelabodescultures

Conclusion

Cette journée a permis de mettre en lumière l'importance de repenser la médiation culturelle à travers une approche inclusive et participative. Les discussions ont souligné que les projets de médiation doivent permettre aux publics de prendre une place active, de participer à la création et à la programmation des événements culturels. Il est essentiel d'aller au-delà de la simple transmission de connaissances pour permettre une véritable appropriation de la culture par les publics. L'implication active des publics, notamment à travers les droits culturels, est indispensable pour garantir l'inclusion et la pérennité des projets culturels.

Principaux enseignements :

1

La médiation culturelle doit s'orienter vers une approche plus collaborative et moins paternaliste.

2

L'inclusion des publics dans les processus décisionnels est essentielle pour créer un lien durable.

3

Les droits culturels doivent être intégrés à chaque projet de médiation pour garantir une véritable équité et inclusion.



Annexes - CR Ateliers

1. Contexte et objectifs

Le groupe de travail s'est réuni dans le cadre d'une journée professionnelle organisée par le réseau PAC. Le programme proposé par BLA! conviait les professionnel·les des arts visuels de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à identifier les problématiques auxquelles ils sont confronté·es lors d'actions de médiation et d'explorer des pistes d'amélioration qui pourront être ensuite mises en place aux côtés du réseau PAC.

Margot Bareyt, chargée des projets d'interactions culturelles Labo des cultures, a également débuté les échanges avec un focus sur les actions du Labo des cultures, précisément sur les projets de médiation impliquant les habitant·es et les adolescent·es.

À la suite de cette présentation, un brainstorming a été proposé par les deux représentantes de BLA! (Pauline Lavigne et Lucine Charon).

L'après-midi a été consacré aux ateliers en petits groupes autour de trois thématiques identifiées par les participant·es.

2. Profils des participant·es

Les échanges ont rassemblé des professionnel·les de la médiation salarié·es d'institutions culturelles et d'associations, des artistes plasticien·nes, des stagiaires, des volontaires en service civique ainsi que des représentant·es d'organismes de soutien à la création artistique.

3. Principaux axes de discussion

a) Conditions de travail et statuts des professionnel·es

Précarité financière et difficultés d'accès à un statut et rémunération stable. L'ensemble des participant·es demandent la création d'un ou plusieurs postes supplémentaires pour mener à bien leurs missions.

Problèmes liés à la reconnaissance et aux droits du statut d'artiste auteur·ice.

Exemple : aucun d'entre elleux présent·es n'avaient connaissance du droit à la formation (et de leur compte formation)

Accès limité aux aides et subvention de fonctionnement

Un turn-over des postes de médiation est observé. Contrats précaires, sous-payés et de courte durée, sont les trois raisons identifiées nettement par le groupe. De ce fait, les structures et les artistes ont des difficultés à maintenir un lien pérenne avec les publics.

Exemple de pratique inspirante : La Friche la Belle de Mai a pu créer un poste de chargé·e de coopération de proximité ce qui est essentiel au développement des activités de médiation pour les Marseillais·es. Un second poste serait tout de même nécessaire en soutien et en renfort du premier poste.

b) Diffusion des actions de médiation sur le territoire

Les motivations majeures des publics à venir aux expositions sont :

- la gratuité des lieux et des expositions
- la présence d'un autre établissement culturel ou d'un parc jardin
- la présence d'un espace « détente » comme une librairie ou un café
- la programmation culturelle variée et de qualité (Exemple : Concerts en lien avec l'exposition, ateliers de pratiques artistiques...).

Les publics réguliers au sein des institutions culturelles sont :

- scolaires (tous les cycles)
- familles
- professionnel·les de la culture de la région notamment lors des visites d'expositions ou des workshops

Or, le public adolescent, le public de proximité et le public senior restent encore faiblement impactés par les actions de médiation. Ils sont plus rares et moins fidèles. Et les principales raisons sont le manque de moyens pour les accueillir dans de bonnes conditions. Les professionnel·les regrettent l'absence d'accès PMR et l'absence de mobiliers adaptés à l'accueil des bébés et leurs parents.

Une seconde raison est évoquée par les présent·es : le manque de moyens pour communiquer leurs offres aux publics. Exemple : les seniors privilégient une communication papier (poster, dépliants...) et pas uniquement numérique. Les professionnel·les souhaitent avoir les moyens financiers et humains pour concevoir et diffuser cette documentation.

Déménagement constant des lieux, car les baux sont précaires et sur une courte durée. Ce qui rend l'identification de la structure impossible pour certains publics (Exemple : Seniors ou encore scolaires).

Rôle crucial des mécènes du territoire (soutien financier, mais aussi des actions de médiation comme des visites/ateliers pour des entreprises). Or, les participant·es ont un accès inégal aux opportunités (qui sont principalement destinées aux très grandes institutions de type MUCEM).

c) Financements et soutiens publics

Des relations avec les partenaires publics denses et développées.

Les agglomérations ou collectivités et la DRAC PACA sont les deux principaux soutiens. Ensuite, ce sont les établissements scolaires et associations de quartier.

Exemples de pratique inspirante : les travailleur·euse·s sociaux·ales sont des partenaires de terrain indispensables pour les professionnel·les de la médiation. Dans le 3^e arrondissement de Marseille, une structure a tissé des liens forts avec ces professionnel·les mettant en place des réunions régulières instaurant une relation et dialogue de confiance. Exemple : Cultures du Cœur 13 s'associe à Cultures du Cœur National afin d'organiser la formation courte : « Comment intégrer la médiation culturelle à l'accompagnement social ? »

Certains mentionnent également des partenariats réguliers avec le département, les offices du tourisme, des parcs nationaux et un soutien du ministère de la Justice dans le cadre des appels à projets Culture et Justice.

Les trois partenaires principaux recherchés sont :

- écoles des beaux-arts ou études supérieures
- structures sociales (Exemple : EHPAD ou maison des jeunes)
- structures de la petite-enfance (crèches)

Complexité des dossiers de subvention et manque d'accompagnement.

Aides destinées à la production et à la diffusion conditionnées à la réalisation d'actions de médiation avec des publics spécifiques. Or, les professionnel·les ne disposent pas assez de moyens pour les mettre en œuvre. De plus, les subventions ne couvrent généralement pas les frais occasionnés par les actions de médiation (Exemple : l'Été culturel. Il est impossible de financer un·e médiateur·ice en indépendance pour un renfort ; financement refusé lorsqu'il s'agit de développer des outils de médiation ou encore refus pour financer un transport comme un car).

Problèmes de continuité dans les financements et dépendance aux appels à projets.
Non-connaissance des crédits disponibles sur le pass culture pour les professionnel·les présent·es (très peu l'utilisent)

d) Structuration et coopération au niveau des projets de médiation

Besoin de renforcer les réseaux professionnels et la mutualisation des ressources et des connaissances (Exemple : les jeux/outils de médiation ou encore les demandes de subventions).

Initiatives locales prometteuses, mais besoin de soutien financier et d'une reconnaissance de la part de la ville, du département et de la région. Il faut rendre visibles ces initiatives pour les publics de proximité.

e) Formation et accompagnement professionnel·les

Accès limité à la formation continue et aux dispositifs d'accompagnement entrepreneurial (mécénat d'entreprise)

Manque d'information sur les dispositifs existants (notamment sur les appels à projets du rectorat avec la part collective du pass culture)

Importance du mentorat et du partage d'expérience entre professionnel·les.

4. Pistes d'actions envisagées

Renforcement des dispositifs d'accompagnement et de formation sur les aspects administratifs et entrepreneuriaux. Exemple : webinaire sur l'aide à investissement pour acquisition de mobiliers pour accueillir des publics en situation de handicap, ou encore des publics scolaires ou bien petite-enfance

Mise en place d'un observatoire régional des arts visuels pour suivre l'évolution des pratiques de médiation avec les artistes du territoire (notamment, les actions EAC) et des besoins.

Facilitation des rencontres entre artistes et professionnel·les de la médiation pour créer des opportunités

Valorisation des actions de médiation et actions EAC sur le site internet du réseau PAC ou dans la newsletter du réseau pour un meilleur rayonnement régional.

Simplification des procédures d'accès aux aides et renforcement du soutien à la création et médiation

Formation (ou diffusion d'offres de formations) notamment pour l'accueil de la petite-enfance et des publics en situation de handicap aussi bien pour les artistes que les médiateur·rices.

Soutien urgent de la part des subventions publiques pour la création et la pérennisation de poste en médiation. Les stages ou les volontariats en service civique ne suffisent pas.

Volonté forte de mettre en œuvre des projets de médiation sur une durée plus longue avec des baux longs et peu onéreux, car cela permet de tisser des liens plus durables avec les publics de proximité, mais aussi les artistes intervenant·es. Cela induit également des projets qui répondraient aux axes de la transition écologique de la culture (Anticipation des dépenses en énergie, lien humain renforcé, communication éthique, ciblée et durable...).

Négocier un tarif avantage pour les adhérents du réseau PAC sur Promuseum pour l'achat de matériel ou mobilier

5. Conclusion et prochaines étapes

Les discussions ont permis d'identifier des enjeux majeurs et des pistes d'actions pour soutenir les professionnel·les de la médiation et les artistes (intervenant·es) en région Provence. Les participant·es ont vivement apprécié ce temps de parole concertée et d'écoute.

Il est essentiel de poursuivre cette dynamique de concertation et de mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail et de diffusion des actions de médiation en art contemporain.

Une nouvelle rencontre peut être envisagée dans les prochains mois pour faire un point d'étape sur les avancées et ajuster les stratégies en fonction des besoins exprimés.

À noter que la charge mentale des acteur·ices de la médiation (salarié·es et artistes) est forte. Cela est accentué par un sentiment de solitude qui est partagé par l'ensemble du groupe. Les salarié·es sont seul·es à leur poste (et pour la plupart en temps partiel). Ils doivent aussi absorber plusieurs tâches au sein de la structure (régie, communication, accueil et administration). La présence et les futures actions du réseau PAC seront donc très bien accueillies par les professionnel·les.

6. Synthèse des groupes de travail

Groupe de travail 1 : Comment instaurer une meilleure collaboration des différents services au sein des lieux ? Pour mieux accueillir les publics de proximité.

Le temps long est à privilégier (actuellement, ce n'est pas le cas - temps long pas assez accordé.)

Les modes de fonctionnement descendant restent encore majoritaires. Les enjeux de programmation sont conservés par les mêmes acteur·ices et il est donc parfois complexe d'impliquer les publics de proximité. Un regard vers le théâtre et le spectacle vivant serait envisagé pour apprendre d'autres pratiques culturelles.

Demande : organiser une journée d'étude/conférence sur les droits culturels à Marseille

Groupe de travail 2 : Regard sur l'association impliquant les travailleur·euse·s sociaux·ales + médiateur·ices culturel·les. Comment la médiation et les projets avec les publics de proximité peuvent éviter de ne pas devenir un simple outil de communication ?

Réponses :

Les professionnel·les présent·es souhaitent des temps banalisés pour des temps de coopération avec les travailleur·euse·s sociaux·ales, éducateur·ices ou encore médiateur·ices social du quartier. Sans ce temps précieux et nécessaire, qui doit être inscrit dans la fiche de poste des salarié·es, les projets avec les publics de proximité semblent compliqués à mettre en place et à faire durer.

Une évaluation est nécessaire, mais elle ne doit pas être chiffrée (pas de quantitatif). Les objectifs actuels fixés par les politiques publiques sont irréalisables et ne prennent pas en compte le peu de moyens humains ou financiers dont disposent les structures.

Demande : création de petits-déjeuners partenaires avec médiateur·ices culturel·les et travailleur·euse·s sociaux·ales (2 fois/an ?) pour favoriser les projets avec publics de proximité

Groupe de travail 3 : Comment rendre nos lieux multi-usages ? Comment décloisonner la structure culturelle et répondre aux besoins des publics de proximité ?

Il faut encourager la création de maillages et rendre les lieux hospitaliers. Les professionnel·les de la médiation peuvent imaginer des temps conviviaux.

Le désir d'accueillir doit être une priorité et pour cela, il faut du temps de travail et y être formé (suivi du plan de formation des salarié·es sur les compétences d'accueil, de gestion de groupe...)

Une collaboration plus importante avec les structures voisines est également requise pour permettre de « s'adosser » de temps en temps et de s'épauler sur des besoins de publics. Encourager la circulation entre les lieux pour éviter une concurrence.

Demande : écrire une charte/guide des bonnes pratiques d'accueil et de projets pour les publics de proximité à Marseille (ou région PACA).

